



Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Le Directeur Général, sur délégation du Conseil d'administration, y répondra au cours de l'assemblée générale ou, conformément aux dispositions de l'article L. 225-108 du Code de commerce, la réponse sera réputée donnée dès lors qu'elle figurera sur le site Internet de la Société dans la rubrique consacrée aux questions-réponses accessible à l'adresse suivante : [www.covivio.eu/fr](http://www.covivio.eu/fr) (rubrique « Finance/Investisseurs et actionnaires/Assemblées générales/Assemblée Générale du 20 avril 2023 »). Conformément à la législation en vigueur, une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu ou porteront sur le même objet.

**IV. Dispositions relatives aux opérations de cession temporaire portant sur les titres**

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-48 du Code de commerce, toute personne qui détient, seule ou de concert, au titre d'une ou plusieurs opérations de cession temporaire portant sur les actions de la Société ou de toute opération lui donnant le droit ou lui faisant obligation de revendre ou de restituer ces actions au cédant, un nombre d'actions représentant plus de 0,5 % des droits de vote, informe la Société et l'Autorité des marchés financiers, au plus tard le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée générale, soit le mardi 18 avril 2023, à zéro heure, heure de Paris, et lorsque le contrat organisant cette opération demeure en vigueur à cette date, du nombre total d'actions qu'elle possède à titre temporaire.

Cette déclaration doit comporter, outre le nombre d'actions acquises au titre de l'une des opérations susmentionnées, l'identité du cédant, la date et l'échéance du contrat relatif à l'opération et, s'il y a lieu, la convention de vote. La Société publie ces informations dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

A défaut d'information de la Société et de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions précitées, les actions acquises au titre de l'une de ces opérations sont, conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-48 du Code de commerce, privées de droit de vote pour l'assemblée générale concernée et pour toute assemblée générale qui se tiendrait jusqu'à la revente ou la restitution desdites actions.

**V. Droit de communication des actionnaires**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale sera mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège social de la Société (18 avenue François Mitterrand, 57000 Metz) ou transmis sur simple demande adressée à Société Générale Securities Services, Service Assemblées Générales, 32 rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3.

Les documents visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce ont été publiés à compter du vendredi 17 mars 2023 sur le site Internet de la Société : [www.covivio.eu/fr](http://www.covivio.eu/fr) (« rubrique « Finance/ Investisseurs et actionnaires/ Assemblées générales/Assemblée Générale du 20 avril 2023 »).

Le Conseil d'administration

349403900

**Transferts de siège social**

**LUXUREOS**

**SASU au capital de 1000€**  
128 Rue La Boétie 75008 Paris  
844 622 209 RCS Paris

Le 24/02/23 L'AU a décidé : de transférer le siège au 2 Avenue de Brieux 57280 Maizières-lès-Metz ; **Président** : HAJARE AIT BAHDDOU ABDALLA, 2 Avenue de Brieux 57280 Maizières-lès-Metz. La société sera radiée du RCS de Paris et immatriculée au RCS de METZ

347987900

**Constitutions de sociétés**

**ETUDE DE MAÎTRES PASCAL  
PETITJEAN ET ELVIRE  
PETITDEMANGE**

**Notaires associés à NANCY (Meurthe et Moselle),  
2, Rue Georges de la Tour**

Suivant acte reçu par Maître Elvire PETITDEMANGE, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « Pascal PETITJEAN et Elvire PETITDEMANGE, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANCY, 2, rue Georges de la Tour, le 29 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : **SCI MÊNILMONTANT**. Le siège social est fixé à : **RODEMACK (57570)**, 5 rue Charles Emeringer.

La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). Les apports sont numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les gérants de la société sont : Jean-Jacques MÊNIL demeurant **RODEMACK (57570)**, 5 rue Charles Emeringer. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de THIONVILLE.

**Pour avis  
Le notaire.**

350256600



Aux termes d'un acte SSP en date à ST PRIVAT LA MONTAGNE du 14/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : SARL **Dénomination sociale** : **SOMMER CHAUFFAGE** **Siège social** : **30, rue de Metz 57855 ST PRIVAT LA MONTAGNE** **Objet social** : en France qu'à l'étranger : Réalisation de travaux d'installation, de dépannage, de maintenance, d'entretien et de rénovation dans les domaines suivants du bâtiment : plomberie, sanitaire, eau, gaz, chauffage, systèmes de climatisation et équipements thermiques, achat-revente de tous produits et accessoires dont la commercialisation est non réglementée et liées à ces activités, **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social** : 1 000 euros **Gérance** : Monsieur Quentin SOMMER, demeurant 30, rue de Metz 57855 ST PRIVAT LA MONTAGNE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de METZ

348249400

**Dissolutions**

**MORHANGE PECHE**

**Avis de dissolution**

L'association "MORHANGE PÊCHE" dont le siège se situe Centre Socio Culturel 7 Avenue JOFFRE à 57 340 MORHANGE inscrite au volume 35 folio n°2139 du registre des associations du tribunal de SAINT-AVOLD a décidé sa dissolution lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 19 mars 2022. Monsieur Christian MANDAVIT domicilié au 3 impasse Maurice RAVEL 57340 MORHANGE a été nommé en tant que liquidateur. Les éventuels créanciers sont invités à notifier leurs prétentions selon l'article 50 alinéa 1er du code civil local.

349959900

**Cessation de garantie**

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité FONCIA SOLONIM 4 rue PIROUX TOUR THIERS 54 000 NANCY immatriculée au RCS 767800667 pour ses activités de : **- TRANSACTION IMMOBILIERE** depuis le 01 01 2015 **- GESTION IMMOBILIERE** depuis le 01 01 2015 **- SYNDIC DE COPROPRIETES** depuis le 01 01 2015 auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis. Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion. Il est précisé que cette fin de garantie pour l'(les) activité(s) de **TRANSACTION IMMOBILIERE, GESTION IMMOBILIERE, SYNDIC DE COPROPRIETES** intervient à la suite d'une opération effectuée au profit de FONCIA LCA, client sociétaire n°100707, RCS 309481224, domicilié à 4 rue PIROUX 54 000 NANCY, bénéficiant de la garantie financière auprès de GALIAN Assurances.

350240100

**Avis publics**

**COMMUNE DE MANOM**

**Avis d'enquête publique**

Portant sur le projet de déclassement de l'espace public (section 3 - parcelle 958) aménagé au cœur de l'îlot situé à l'Est de la boucle Michel Rodange dans le domaine privé de la commune de MANOM en vue de son aliénation.

L'enquête publique se tiendra **du 17/04/2023 à 10h00 au 28/04/2023 à 16h30** en Mairie de Manom (siège de l'enquête publique) 68 Grand Rue 57100 MANOM aux jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Chacun pourra y prendre connaissance du dossier et éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur. M. Daniel PALLOTTA, architecte, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Manom : **- lundi 17/04/23 de 10h00 à 12h00 ;** **- mardi 25/04/23 de 14h30 à 16h30 ;** **- vendredi 28/04/23 de 14h30 à 16h30**

350161500

UN SERVICE 100% GRATUIT POUR LES CITOYENS COMME LES COLLECTIVITÉS

NOTRE-TERRITOIRE.COM LE SITE QUI RASSEMBLE TOUS LES AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES.

Soyez le 1<sup>er</sup> informé des projets d'aménagement près de chez vous où n'importe où en France!

**Marchés publics et privés**

**Procédures adaptées (plus de 90000 euros)**



**Avis d'appel public à la concurrence  
Appel d'offres ouvert**

- Pouvoir Adjudicateur** : VIVEST 15 Sente à My - BP 80785 - 57012 METZ CEDEX 01 Vivest, nouvelle entité issue du regroupement de Logiest et SLH, Société Lorraine d'Habitat
- Objet de la mise en concurrence** : La présente consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre pour une opération de réhabilitation thermique de 79 logements collectifs. Lieu d'exécution des prestations : 1 - 3 - 5 - 7 Rue Général de Gaulle - 57730 VALMONT Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 3 950 000 Euros H.T.
- Mode de passation** : Appel d'offres ouvert comportant publicité européenne, en vertu des dispositions de l'article L.2124-2 du code de la commande publique.
- Délai d'exécution** : La durée globale prévisionnelle maximale d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de 30 mois avec la GPA comprise.
- Conditions et remise des offres** : Se reporter au règlement de consultation qui sera joint au dossier. La date limite de remise des offres est fixée au 13 avril 2023 à 11H00
- Les critères intervenant pour la sélection des candidatures et critère de jugement des offres** : Se reporter au règlement de consultation.
- Renseignements complémentaires et obtention des dossiers** : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur le site [marchéssecurisés.fr](https://www.marches-securises.fr).
- Obtention du dossier de consultation** : Les candidats peuvent télécharger le DCE sur le site <https://www.marches-securises.fr/>
- Annonce n° 2023/S 053-155419** publiée au JOUE le 15/03/2023

350142600



**Avis d'appel public à la concurrence  
Procédure adaptée ouverte**

- Pouvoir Adjudicateur** : VIVEST 15 Sente à My - BP 80785 - 57012 METZ CEDEX 01 Vivest, nouvelle entité issue du regroupement de Logiest et SLH, Société Lorraine d'Habitat
- Objet de la mise en concurrence** : La présente consultation concerne : - un marché de travaux pour la construction de 25 logements, d'une Maison d'Assistante Maternelle et de bureaux. Lieu d'exécution : rue Monborn 57470 HOMBORG HAUT Certification : CERQUAL - 6 étoiles / RT 2012-20% - un marché de travaux pour la construction de 6 maisons individuelles accolées Lieu d'exécution : rue du Ruisseau 57470 HOMBORG HAUT Certification : NH HABITAT HQE / RT 2012-20% En application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution des 2 marchés comporte une clause d'insertion obligatoire. VIVEST choisit de grouper ces deux opérations en une opération en vue d'optimiser les coûts en raison de la proximité des deux sites. Les entreprises doivent remettre obligatoirement une offre pour les deux projets.
- Mode de passation** : Procédure adaptée ouverte en vertu des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.
- Nature des travaux et désignation des lots** : Les travaux sont répartis en 15 lots désignés ci-dessous : **Lot / Désignation** 1 Gros oeuvre 2 Charpente bois 3 Couverture tuiles - Zinguerie - Photovoltaïque 4 Etanchéité + Photovoltaïque 5 Isolation et peintures extérieures - Echafaudages - Façades 6 Menuiseries extérieures 7 Serrurerie 8 Platerie - Faux plafonds - Enduits - Isolation intérieure 9 Menuiseries intérieures bois 10 Carrelage - Chape - Faïence - Revêtement de sols souples 11 Peinture - Nettoyage 12 Electricité 13 Chauffage - Ventilation - Sanitaire 14 Photovoltaïque 16 Terrassement - VRD - Aménagements extérieurs - Espaces verts Le lot 04 ne concerne que la rue Monborn et le lot 16 ne concerne que la rue du Ruisseau. Les entreprises ont la possibilité de répondre à un lot, plusieurs lots ou la totalité des lots.
- Délai d'exécution** : Pour la rue Monborn : Le délai d'exécution des travaux est de 20 mois avec une période de préparation de chantier de 1 mois comprise dans ce délai. Pour la rue du Ruisseau : Le délai d'exécution des travaux est de 12 mois avec une période de préparation de chantier de 1 mois comprise dans ce délai. Le démarrage des travaux est prévu pour juin 2023.
- Conditions et remise des offres** : Se reporter au règlement de consultation qui sera joint au dossier. La date limite de remise des offres est fixée au 18 avril 2023 à 11H00
- Les critères intervenant pour la sélection des candidatures et critère de jugement des offres** : Se reporter au règlement de consultation.
- Renseignements complémentaires et obtention des dossiers** : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur le site [marchéssecurisés.fr](https://www.marches-securises.fr/).
- Obtention du dossier de consultation** : Les candidats peuvent télécharger le DCE sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

350141200